

# **CONTRAT DES VENDEURS**



LA VIE, COMME PAR MAGIE



#### **CONTRAT DES VENDEURS**

Entre les soussignés :

[Nom de l'Entreprise], société ayant son siège social situé à [adresse complète], immatriculée au registre du commerce sous le numéro [numéro], représentée par [Nom et qualité du représentant], ci-après dénommée "l'Entreprise",

D'une part,

Et

[Nom et prénom de l'employé], né(e) le [date de naissance], domicilié(e) à [adresse complète], titulaire de la pièce d'identité n° [numéro], ci-après dénommé(e) "le Salarié",

D'autre part,

Ensemble dénommés "les Parties".

# **DUBON-SERVICES EVENT**

LA VIE, COMME PAR MAGIE

# CONTRAT DE COLLABORATION ENTRE LES VENDEURS ET LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DUBON SERVICES

### **PRÉAMBULE**

Le présent contrat est conclu entre Dubon Services, entreprise exploitant la plateforme numérique éponyme, et les vendeurs utilisant ladite plateforme pour la vente de leurs produits ou services. Ce contrat régit les droits et obligations des parties dans le cadre de leur collaboration.

# ARTICLE 1 : ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Le vendeur reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales d'utilisation de la plateforme numérique Dubon Services, disponibles sur le site.

#### **ARTICLE 2: LIEN CONTRACTUEL**

Le présent contrat constitue un engagement juridique liant Dubon Services et le vendeur exploitant la plateforme numérique.



# ARTICLE 3: ACCESSIBILITÉ DU CONTRAT

Le contrat est mis à la disposition des vendeurs sur une page dédiée. Il doit être téléchargé, rempli, signé avec la mention manuscrite « lu et approuvé », puis transmis sur la plateforme en format PDF.

#### **ARTICLE 4: VALIDATION DU CONTRAT**

Dubon Services s'engage à valider le contrat dans un délai maximum de de **soixante-douze (72) heures ouvrées** à compter de sa réception. Une lettre de notification sera adressée au vendeur pour confirmer cette validation ou éventuellement signaler tout besoin d modification ou complément.

# ARTICLE 5 : MODALITÉS DE PAIEMENT

- 1. Les paiements reposent sur un système d'abonnements. Les abonnements proposés incluent différents forfaits adaptés aux besoins des vendeurs (Exemple : (Basique, Standard, Premium).
- 2. Les paiements effectués sont non remboursables, sauf en cas d'erreur avérée imputable à Dubon Services.
- 3. Chaque vendeur bénéficie d'un mois de vente gratuite à compter de son inscription
- 3. Tout dysfonctionnement dans le paiement doit être signalé dans un délai de 48 heures pour une résolution rapide.

# **ARTICLE 5 BIS: MONTANT ET FACTURATION DES ABONNEMENTS**

- 1. Le montant de l'abonnement est fixé à [XXXXXXX....] F CFA par mois, sauf mention contraire dans une offre spéciale.
- 2. Les factures sont générées automatiquement et accessibles via le tableau de bord du vendeur.
- 3. Les paiements doivent être effectués dans un délai de 7 jours suivant la réception de la facture.
- 4. En cas de retard de paiement, des pénalités de 5 % seront appliquées.

# ARTICLE 6: DURÉE DES ABONNEMENTS

Les abonnements sont conclus pour une durée de trois (03) mois renouvelables automatiquement à leur expiration, sauf résiliation notifiée par le vendeur.

# **ARTICLE 7: MODES DE PAIEMENT**



Les paiements s'effectuent exclusivement via le service sécurisé Fidapaid.

### **ARTICLE 8: BILANS MENSUELS**

Chaque vendeur est tenu de produire un bilan mensuel de ses ventes. Dubon Services génère également un bilan mensuel téléchargeable via la plateforme.

## **ARTICLE 9: VERSEMENT DES REVENUS**

Les revenus des ventes sont transférés directement sur le compte bancaire du vendeur, après déduction des frais de transaction applicables.

# **ARTICLE 10: OBLIGATIONS DU VENDEUR**

Le vendeur s'engage à :

- 1. Commercialiser des produits ou services conformes aux lois et règlements en vigueur.
- 2. Respecter scrupuleusement les conditions générales d'utilisation de la plateforme.
- 3. Maintenir à jour ses informations commerciales sur la plateforme.
- 4. Garantir la qualité et la conformité des produits ou services.
- 5. Répondre dans un délai raisonnable aux questions ou réclamations des clients.
- 6. Utiliser uniquement des visuels et descriptions fidèles à ses produits ou services.

#### **ARTICLE 11: OBLIGATIONS DE DUBON SERVICES**

Dubon Services s'engage à :

- 1. Garantir la disponibilité et le fonctionnement optimal de la plateforme.
- 2. Mettre à disposition des outils de gestion pour faciliter les ventes.
- 3. Assurer la sécurité des transactions financières via Fidapaid.
- 4. Assurer une assistance technique disponible via le support client (par Email ou Chat en ligne).
- 5. Mettre à jour régulièrement les outils de la plateforme pour offrir une meilleure expérience utilisateur.

#### **ARTICLE 12: CLAUSE DE CONCILIATION**

En cas de différend, les parties s'engagent à privilégier une procédure de conciliation avant tout recours judiciaire.



# **ARTICLE 13: JURIDICTION COMPÉTENTE**

En cas d'échec de la conciliation, le tribunal de commerce de Cotonou est désigné comme seule juridiction compétente.

# ARTICLE 14: PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La marque, le logo, et les outils mis à disposition sur la plateforme restent la propriété exclusive de Dubon Services.

# ARTICLE 15: RÉSILIATION DU CONTRAT

Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties en cas de manquement grave aux obligations contractuelles.

#### **ARTICLE 16: FORCE MAJEURE**

Dubon Services ne pourra être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de survenance d'un événement de force majeure.

# **ARTICLE 17: MODIFICATION DES CONDITIONS CONTRACTUELLES**

Dubon Services se réserve le droit de modifier les termes du contrat, sous réserve d'une notification préalable de trente (30) jours au vendeur.

# **ARTICLE 18 : CONFIDENTIALITÉ**

Les parties conviennent de préserver la confidentialité des informations échangées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

# ARTICLE 19: INTÉGRALITÉ DU CONTRAT

Le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties et annule toute entente antérieure.

#### **ARTICLE 20: LOI APPLICABLE**

Le présent contrat est soumis aux lois en vigueur en République du Bénin.

# ARTICLE 21 : RESPONSABILITÉ DU VENDEUR

Le vendeur est seul responsable des produits ou services qu'il propose sur la plateforme, ainsi que de leur conformité aux normes applicables.

En cas de vente d'un produit défectueux ou non conforme :

- 1 Le vendeur est tenu d'assurer un remboursement ou un remplacement.
- 2 Toute infraction grave aux lois locales (ex. vente de produits illégaux) entraînera la résiliation immédiate du contrat.



# ARTICLE 22 : RESPONSABILITÉ DE DUBON SERVICES

Dubon Services décline toute responsabilité en cas de litige entre le vendeur et les clients finaux notamment :

- 1. En cas d'annulation ou de retard de livraison causé par le vendeur.
- 2. En cas de non-conformité d'un produit vendu sur la plateforme.

# **ARTICLE 23: CLAUSE DE NON-CONCURRENCE**

Le vendeur s'interdit d'utiliser les informations obtenues via la plateforme pour concurrencer directement ou indirectement Dubon Services.

# **ARTICLE 24: CLAUSE DE NON-RENONCIATION**

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à une obligation contractuelle ne saurait être interprété comme une renonciation à cette obligation.

# **ARTICLE 25: COMMUNICATION AVEC LES VENDEURS**

Dubon Services communiquera toute mise à jour ou information importante via :

- 1. Email enregistré par le vendeur.
- 2. Notifications sur le tableau de bord de la plateforme.

# ARTICLE 26 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent contrat entre en vigueur à la date de sa signature par les deux parties.

Fait à Calavi, le 28 Décembre 2024,

Signature du vendeur Lu et approuvé Signature pour Dubon Services



# **Table des Matières**

PRÉAMBULE	ERREUR! SIGNET NON DEFINI
ARTICLE 1:	Erreur! Signet non defini
ARTICLE 2:	Erreur! Signet non defini
ARTICLE 3:	Erreur! Signet non defini
ARTICLE 4:	Erreur ! Signet non defini
ARTICLE 5:	Erreur! Signet non defini
ARTICLE 6:	Erreur! Signet non defini
ARTICLE 7:	Erreur! Signet non defini
TABLE DES MATIÈRES	



# **DUBON-SERVICES EVENT**

LA VIE, COMME PAR MAGIE